

Dans le présent mémoire, nous essayons de démontrer les différences entre le français standard et le français en Belgique. Par le français standard nous entendons le français utilisé dans les milieux cultivés de la France métropolitaine, langue des dictionnaires, de l'enseignement, des médias ainsi que des communications officielles. En Belgique, comme dans d'autres aires francophones, certaines particularités du français relvent des réalités différentes par rapport celles de France, propres la Belgique. Nous les avons regroupées sous l'appellation statalismes officiels, le terme que nous avons emprunté Jacques Pohl. Cependant, beaucoup de particularités demeurent propres des régions bien limitées et entretiennent la diversité linguistique au sein d'un mme pays. C'est pour cette raison que nous avons préféré de ne pas parler de français de Belgique mais de français en Belgique.